

Places de parking à Metz : une légitime demande de gratuité

La CFE-CGC Insee était, comme d'autres syndicats, présente au Comité technique de service central de réseau (CTSCR) du 12 mai sur lequel les élus CGT-Sud du Centre statistique de Metz (CSM) se sont exprimés par un tract diffusé à l'ensemble des agents messins le 16 mai. Nous voulons ici rétablir brièvement quelques faits.

Tous les syndicats peuvent s'exprimer librement

Par notre lettre ouverte adressée au Directeur par intérim du CSM le 5 mai, nous avons souhaité exposer notre point de vue, par la voix de notre section syndicale locale, vis-à-vis de ce que nous interprétons comme une solution payante imposée à tous les agents. Nous appelions de nos vœux l'approfondissement de la réflexion en formulant des pistes de travail concrètes, et que tout soit fait pour rechercher une solution de stationnement gratuite pour tous.

C'est ce que nous avons rappelé au CTSCR du 12 mai, exprimant ainsi devant la Secrétaire générale de l'Insee, présidente de cette instance de dialogue, et le Directeur par intérim du CSM, un point de vue légitime en tant que représentants élus du personnel.

La CFE-CGC s'est prononcée contre une solution de parking payante imposée à tous, estimant que si une solution de gratuité était possible même pour une partie des agents, il fallait commencer par la proposer. D'autres organisations syndicales se sont prononcées également dans ce sens.

Un argument juridique en faveur de la gratuité

La Secrétaire générale a ensuite (il faut remettre les choses dans l'ordre) indiqué qu'il ne serait question pour l'administration de faire payer aux agents les places de parking proposées dans l'enceinte de l'Ancienne gare, mettant en avant un argument juridique. Si cet argument est confirmé, il nous semble aller de soit que cela remet en cause les conclusions du GT "Ancienne gare et stationnement". Le groupe de travail doit revoir sa copie, aucun syndicat n'en est responsable, c'est juste la loi qui s'impose.

Communiqué 24/05/22

La moitié du chemin a été parcourue

Une autre façon de voir les choses est de considérer qu'aujourd'hui, grâce à notre intervention et à l'intervention d'autres syndicats présents lors de ce CTSCR, au lieu de 160 places payantes, l'Insee en propose 80 gratuites. La moitié du chemin est donc faite : il reste encore environ 80 autres places à trouver. Nous estimons que c'est à l'administration de proposer une solution gratuite pour les agents, tout comme cela avait été fait pour le site Malraux.

Nous sommes désolés si les élus CGT-Sud signataires du tract se sont sentis désavoués mais ils ne doivent pas pointer du doigt les autres syndicats. De notre côté, dans une expression légitime en démocratie, nous réaffirmons notre volonté que soit trouvée une solution de parking gratuite.

Pour en savoir plus :

- [Lettre ouverte de la CFE-CGC au directeur par intérim du CSM](#)
- [Notre dossier sur le dialogue social du CT de la DG et de Metz](#)



[Pour nous soutenir en 2022](#)
[cliquer sur l'enveloppe](#)

Préfon